L'ABEILLE.

JOURNAL DU SOIR, DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 61, Rue Chartres.

Prix des Annonces ordinaires..... $10 par mois.
Do. 1 pouce sur les colonnes..... $15 par mois.
Do. 1 pouce sur la première page..... $20 par mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 5 DECEMBRE 1840.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

MEXIQUE.
II.
(Voir l'Abeille du 2 courant.)

Examinons maintenant quelle est l'opinion de la commission spéciale chargée d'examiner les réformes à introduire dans les lois constitutionnelles de la République.

Art. 1. La nation Mexicaine, une souveraine et indépendante, ne professe ni ne protège d'autre religion que le Catholique.

Les articles 2, 3, 4, et 6 sont relatifs à la division du territoire et à la division du gouvernement &c.

Les articles 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, déterminent quels sont les droits et les devoirs des Mexicains, et comment on peut acquérir et perdre la qualité de Mexicains &c.

Les articles 21 et suivans ont trait aux étrangers, à leurs droits et à leurs devoirs au Mexique. En conséquence les étrangers légalement introduits dans la République jouiront :

1o. De la protection des lois mexicaines comme les Mexicains ;

2o. Des droits stipulés dans les traités de la nation à laquelle ils appartiennent ;

3o. De la liberté de transporter dans leur pays leurs propriétés mobiliaires en payant la quotité déterminée par la loi.

4o. De la liberté d'acquérir des biens-fonds pourvu qu'ils se fassent préalablement naturaliser, ou qu'ils épousent une Mexicaine et qu'ils s'assujettissent en outre aux lois qui régissent ces sortes d'acquisitions ;

Ils devront respecter la religion et s'assujettir aux lois de la république.

23. Le pouvoir législatif se compose d'un Congrès divisé en deux Chambres.

24 et suivans. La Chambre des Députés se composera de députés élus par le peuple à raison d'un par cent mille habitants par fraction au-dessus de soixante mille. Elle se renouvellera par moitié tous les deux ans.

Pour être éligible il faut être citoyen né, être âgé de 30 ans et avoir un revenu annuel de quinze cents piastres au moins.

30 et suivans. Chaque département aura deux sénateurs élus par les assemblées départementales respectives. Le sénat se renouvellera par tiers de deux en deux ans.

Pour être sénateur il faut avoir 35 ans et un revenu annuel de deux mille piastres au moins.

Les art. 37 et suivans sont relatifs aux époques des sessions du Congrès et autres objets secondaires.

45 et suivans. L'initiative appartient au pouvoir exécutif, aux députés et aux *juntas* départementales.

Le sénat n'a qu'un droit de revision : toute mesure doit d'abord passer dans la Chambre des Députés.

Le droit de veto accordé au président et les limites de ce droit sont les mêmes à peu de chose près qu'aux Etats-Unis.

63. Il appartient au Congrès de faire les lois et règlemens d'administration publique, les interpréter et en suspendre l'exécution;

D'approuver ou de désapprouver les dispositions législatives prises par les *juntas* départementales.

De déterminer les dépenses publiques, d'en contrôler l'emploi, et d'en assurer les comptes;

De déterminer la force des troupes de terre et de mer; d'autoriser le pouvoir exécutif à emprunter; d'approuver ou désapprouver les traités faits par le pouvoir exécutif.

Décréter la guerre et la paix, &c. &c.

(A continuer.)

THEATRE D'ORLEANS
ROBERT LE DIABLE—LES CHANTEURS.

La seconde représentation de Robert le Diable n'a pas été moins favorable que la première aux artistes nouvellement arrivés : Mme. Darmand, MM. Nourrit et Bernadet ont été accueillis par des applaudissemens pleins de vivacité, et leur succès parmi nous est assuré désormais. Notre premier ténor est un acteur admirable qui joue le rôle de *Robert* avec une grande supériorité; notre basse chantante est un musicien plein d'aplomb et notre Dugazon une fort gracieuse comédienne : voilà de moins ce qui résulte pour nous des différentes opinions que nous avons recueillies sur leur compte, et nous avouerons volontiers que tout cela nous semble assez complètement vrai. Nous souscrivons donc au jugement rendu par le public ; mais la critique a le droit de faire ses réserves, et nous n'abandonnerons pas le privilège de dire ainsi notre mot sur les artistes auxquels on vient d'accorder si généreusement le droit de cité. Ce privilège, nous n'en abuserons pas, et nous aurons soin, tout en exprimant notre pensée avec franchise, de ne pas trop nous écarter de la bienveillance dont le feuilleton théâtral a toujours fait preuve dans ce journal. Au fait maintenant.

M. Nourrit est donc un fort bel acteur, c'est convenu sans grand, d'une tournure élégante, d'une physionomie expressive, il prévient dès le premier abord, et pendant tout son rôle il réussit à produire des effets fort dramatiques. Tout cela est fort bien; mais a-t-il de la voix? quelle est cette voix? comment la gouverne-t-il en un mot, comment chante-t-il? car c'est là ce qu'il importe de savoir, c'est là ce qui se demande tout d'abord à propos d'un preffier ténor. Eh! bien, nous le dirons nettement: M. Nourrit a fort peu de voix et cette voix est d'une mauvaise qualité. Elle manque de rondeur, de jeunesse, de charme, et devient facilement criarde. Quand on étudie cette voix avec attention, quand on l'écoute sans voir le chanteur, elle vous cause une singulière sensation: on la dirait composée de trois voix différentes, une voix de poitrine, c'est malheureusement la plus rare, une voix de tête et, qu'on nous le pardonne, une voix de nez. Ces trois voix ne se lient pas l'une à l'autre par des transitions ménagées; elles ne sont pour ainsi dire que juxtà posées : aussi arrive-t-il souvent qu'elles se remplacent brusquement et comme à l'improviste; quelque fois même elles se doublent, si bien que telle note qui vient d'être donnée par la voix de tête, est lancée un instant plus tard par la poitrine ou murmurée par la voix nasale. Or c'est une vive contrariété pour une oreille un peu délicate que cette absence complète d'unité. Une voix unie, une voix dont tous les régistres s'enchaînent et se confondent, est la première qualité qu'on doive souhaiter chez un chanteur; et cette qualité est si nécessaire que les grands artistes auxquels la nature ne l'avait point accordée, ont toujours fait des efforts inouïs pour l'acquérir. M. Nourrit ne l'a point reçue de la nature et malheureusement l'art ne la lui a point donnée : ce n'est peut être pas sa faute. En effet à coté de ces imperfections que nous venons de signaler avec la franchise d'un feuilletoniste "qui sait mal farder la vérité", il se rencontre certains mérites qui ne sont pas à dédaigner : la voix de M. Nourrit possède assez de mordant, elle a de tems à autre de l'éclat, et toujours elle est intelligente. Mais du reste, audessus des mérites et des imperfections naturelles, on sent la présence de bonnes études musicales. Or l'on sait quelle est la puissance d'une bonne méthode! L'un des plus grands chanteurs que la France ait eus, Ponchard, n'avait pas de voix, ou du moins il aurait fallu bien de la volonté pour décorer de ce nom le mince filet de son qui s'échappait de son gosier; et Ponchard cependant a fait pendant vingt ans les délices de tous les hommes passionnés pour la belle musique admirablement rendue! Eh bien, M. Nourrit a de la méthode et cette méthode lutte souvent avec avantage contre l'instrument dont elle dispose. Elle a donné au chanteur une prononciation parfaite, une grande intelligence de la phrase musicale qu'il développe et qu'il accentue bien—et ceci est sensible surtout dans le récitatif—et de plus une assez grande habileté à dissimuler les faiblesses de sa voix. Le public qui n'est pas comme la critique et qui ne va pas à tout propos se chicaner pour un peu de plaisir qu'il éprouve, a tout d'abord sans doute été frappé de ces qualités et il en a tenu sur le champ compte à l'artiste. Nous finissons comme il a commencé, et nous reconnaissons que, malgré toutes nos observations, M. Nourrit ne manque pas de talent comme chanteur; que ce talent, qui à la puissance dramatique qui le distingue, en fait un ténor fort propre à chanter le grand opéra; enfin que nous devons nous estimer heureux de le posséder.

M. Bernadet, la basse-chantante, a fait, on se le rappelle, sa première apparition dans le Châlet; et comme ce premier début était loin d'être *flatteur*, nous n'en avons rien dit, attendant une meilleure occasion pour l'apprécier ; nous y sommes. Le rôle de Bertram a été beaucoup plus favorable à M. Bernadet que celui de Max ; il nous semble qu'on a généralement fort bien jugé cet artiste : il chante avec assez de goût et avec beaucoup de sureté. Par malheur sa voix est sourde et sulle, elle ne possède ni cette puissance, ni cet éclat, ni ce mordant qu'on lui avait attribués, et M. Bernadet a besoin de grands efforts pour faire vibrer de tems à autres quelques notes assez belles.

Mme. Darmand a rempli le rôle d'Alice de manière à satisfaire presque tout le monde : elle a rencontré un à peu près fort convenable comme actrice et comme chanteuse, et nous aurions tort de lui demander autre chose. Ne serait-ce pas en effet trop d'exigence que de vouloir dans une Du Gazon retrouver Alice, cette ravissante création de Meyerbeer ? Le vaudeville ne l'a pas habituée à tant de poésie ! L'opéra comique, si volontiers égrillard, ne l'a point préparée à ce spirituel genre où il y a de candeur et de simplicité, de grâce naïve, de faiblesse et d'énergie tout à la fois dans cette jeune fille, à laquelle le feu communique tant d'inspiration ! Nous attendrons donc une autre occasion pour parler de Mme. Darmand.

Le siècle des trois premiers personnages nouveaux dans doute à la reprise de Robert-le-Diable quelques légères et fructueuses modifications ; ainsi nous serons à même d'y revenir encore, et si nous ne trouvons pas justice à tout la joindre aujourd'hui, nous parviendrons à la rencontre une autre fois.

J. L.

Le feu a éclaté à minuit, dans une maison en bois, à deux étages, rue du Cirque, entre celles Hevia et Girod ; malgré les efforts des pompiers elle a été entièrement consumée.

EXTERIEUR.
JAMAIQUE.

Nous avons reçu nos journaux de la Jamaique jusqu'au 14 décembre. Ils ne contiennent guère que des matières de localité et des nouvelles d'Europe que nous connaissons depuis longtemps.

Il résulte de tous les renseignemens qui nous parviennent que les produits vont diminuant de plus en plus. La Gazette and Standard du 31 octobre, donne le tableau comparatif suivant des récoltes de la paroisse St. James.

Années.	Boucauts de Sucre.	Pipes de Rum.
1838	7478	3254.
1839	6268	2268.
1840	4651	2193.

Le même journal du 7 novembre dit que l'île de Ste. Lucie se trouve dans le plus déplorable état ; et que les récoltes diminuaient d'une manière effrayante, et qu'enfin des plantations qui produisaient 130 boucauts de sucre en 1838 n'en produisent plus que 40.

Excellent argument en faveur du travail libre.

On lit dans un journal français :

" Tous les jours, en ce moment, de nombreux ouvriers mettent en mouvement les puissans balanciers de la Monnaie de Paris, pour frapper des pièces de cinq francs.

Voici l'état des monnaies en France, à diverses époques :

17e3, sous Nicolas Dasmaret.	600,000,000 fr.
1781, de sous Sechelles.....	1,600,000,000
1789, sous Necker.....	2,000,000,000
1797, sous Rathel.....	2,200,000,000
Empire — Mollien.....	2,300,000,000
Restauration. 1828.....	2,713,000,000
Idem. 1834.....	3,563,000,000
Idem, 1840, environ....	4,000,000,000

Le bulletin dramatique de notre collaborateur J. L. n'est pas dépourvu peut-être d'une certaine sévérité; mais cette sévérité est l'expression tout-à-fait indépendante d'une opinion qui n'a rien d'hostile ni au théâtre, ni aux artistes. La meilleure preuve que nous en puissions donner, c'est d'insérer le communiqué suivant : il nous est adressé par un "Impartial" qui nous semble fort bien disposé pour presque tout le monde; excepté cependant pour les absens. Nous regrettons surtout qu'il attaque avec si peu de mesure un jeune homme qui a de l'avenir et qui l'an dernier a rendu d'importans services à l'administration. Heureusement les souverains que le public a gardés de M. Couriot, seront la meilleure réponse à l'appréciation peu chrétienne et fort injuste, selon nous, de "l'Impartial."

(Communiqué)

DU THEATRE D'ORLEANS.

La lutte présidentielle est terminée ; le calme a succédé à la tempête, et bientôt la main du temps aura cicatrisé les plaies que se sont faites mutuellement les athlètes dans cette arène brûlante qu'on appèle la politique. Nos vieilles nations d'Europe avec leurs fibres décrépites ne pourraient supporter de pareilles crises; il n'est donné qu'au peuple américain d'en sortir sain et sauf et plus robuste qu'il n'y est entré.

Si la politique est morte à l'heure qu'il est le commerce en revanche est sorti de la léthargie où il était plongé; il vient de recouvrer le mouvement et la vie. Rien de plus animé que notre port, que nos rues; la ville en ce moment n'est plus qu'un immense bazar.

Toutefois, il y a temps pour tout, et la saison des affaires est également celle des plaisirs. Aussi avec l'un est progressivement s'introduisait par la navire qui portait nos artistes; comme on s'indignait de ses lenteurs. Enfin le *Vaillant* est arrivé, et le théâtre a été immédiatement ouvert à l'impatience publique.

Sur ce terrain du moins la polémique est possible. Le temps est loin où l'on se battait pour Mmes. *Sallé* et *Camargo*; où *Geoffroy* et *Dussault* s'injuriaient quotidiennement pour *Talma* et *Lafond*; aujourd'hui tout cela est réservé pour la politique, vous voyez bien qu'il y a progrès.

Cependant les premiers débuts sont finis, et chacun a pu se former à peu près une opinion du mérite individuel de la troupe. Quant à moi, voici la manière, bien entendu qu'elle n'est pas immuable, et qu'elle peut se modifier, cela dépend des artistes.

M. *Nourrit* notre premier ténor a débuté dans le rôle de Robert le Diable, rôle admirable sans doute mais un rôle bien difficile à remplir. Il n'a pas tourné la difficulté; il l'a abordée franchement et au contraire, et le succès le plus brillant a couronné son audace. M. *Nourrit* m'a rappelé par les lignes de la figure et quelques habitudes scéniques ce jeune *Adolphe Nourrit* dont la fin cruelle a si douloureusement affligé tous les amis des arts, et cette ressemblance je ne m'en défends pas, m'avait dès prime abord inspiré pour lui une bienveillance que le talent il n'a duc qu'à lui même.

Comme acteur il a un physique avantageux, de la noblesse, et une profonde intelligence de la scène. Comme chanteur sa voix est une haute-contre aigue, un peu nasale, et c'est surtout dans les morceaux qui exigent de la vigueur que se trahit l'imperfection de son organe. Mais jeu, quel art ne la rachète-t-il pas! quelle belle méthode, quelle ame! M. Nourrit a quelque chose de ce feu sacré sans lequel il n'y aura jamais de véritable artiste.

M. Bernadet notre première basse-chantante est un acteur un peu froid, mais qui dit juste. Lors de son premier début il n'avait obtenu qu'un demi succès, et il a pris sa revanche dans le rôle de *Bertram*. M. Bernadet vocalise avec facilité, mérite qui n'est pas médiocre chez la basse-taille; sa voix est pleine, unie, mais elle manque un peu de fermeté et d'éclat. Quand à sa méthode, il suffira pour la qualifier, de rappeler que *Duprez* l'a jugé digne de l'accompagner comme Basse-chantante dans ses excursions de parties mentales.

M. Cossas, notre second ténor a de l'aisance et de la vivacité; il n'a qu'un filet de voix, il convient, mais comme aussi qu'il a gouverné cette voix; aussi a-t-il emporté d'emblée la faveur publique. Il est à coup sûr infiniment supérieur à M. *Couriol*, acteur débrouillé, et chanteur de cabaret.

M. Darmand, baryton, est un acteur un peu Pensadeur qui a de l'aplomb, qui connaît bien les planches, et qui par temps sera utile au répertoire.

Mais quelle nécessité à lui d'ouvrir, pour émettre un aussi mince volume de voix, une bouche, oh ! une bouche à laisser passer un steamboat.

Mr. Beauce, premier rôle dans le drame, a un bel organe, du mordant et de la tenue. Il est seulement un peu raide et parfois lourd et embarrassé.

Mr. Bernard, trial, est un comique qui ne manque ni de rondeur ni de verve. Il a été fort bien accueilli, et certes, il n'est pas destiné à faire regretter son prédécesseur. M. Neveu dont le masque inmobile et le geste monotone faisaient le plus triste bouffon que j'aie jamais rencontré.

Mr. Darmand, dugazon, a une voix suffisante pour son emploi et elle me semble mieux placée dans l'opéra que dans le vaudeville. Du reste, c'est une acquisition précieuse pour l'administration.

S'il était de la civilité de parler d'abord de nos débutans, il y aurait de l'injustice à ne pas dire un mot de la rentrée de nos anciens artistes. Mlle. Calvé a fait un retour à l'Académie lyrique, et elle est encore la perle du Théâtre. Le public qui avait craint un instant de la perdre, la accueillie avec le plus vif enthousiasme. C'est toujours cette voix franche et veloutée qui va jusqu'au cœur, cette méthode d'une exquise pureté; ce jeu naturel et décent que vous lui connaissez.

M. Mathieu et sa femme ont été revus comme de vieux amis; Mr. Mathieu est vraiment une dugène parfaite.

Mr. Bamberger n'a fait que paraitre dans un rôle trop peu important pour qu'on puisse juger si elle a fait *des progrès*. Je suppose toute fois que le sesera défaite de son chevrotement de l'année dernière. On nous disait à cette époque qu'il était l'effet de la timidité; si cela n'est bien : parfait ! mais il ne faudrait pas que cette timidité passât à l'état chronique, cela deviendrait du luxe.

Quant à vous, Mlle. Maria, je ne me lasse pas d'admirer votre grâce bien qu'un peu maniérée, et vous sanglotez à merveille; votre mise est toujours à la fois savante et d'un goût irréprochable ; mais quand vous parlez on vous entend plus. Ne pourriez-vous pas, à vos momens de loisir, étudier un peu l'*acoustique* du théâtre, comme disait l'autre jour le mandarin lettré qui rédige le Courrier de la Chine ?

Je me résume en dépit de mes *mais* ; la nouvelle troupe est assez bonne ; elle est réellement supérieure à l'ancienne. Il y a plus : si l'on considère combien les chanteurs sont rares, combien ceux qui ont un talent supérieur, montrent de répugnance à quitter leur douce patrie, cette noble France à qui l'Europe conjure à bien qu'arracher le sceptre du monde, mais non le sceptre des beaux arts, si l'on considère la situation financière de l'administration, on conçevra qu'il était difficile, sinon impossible, d'en former une meilleure.

Pour moi, je suis éloigné par caractère de cet engouement qui ne se traduit que par les transports d'une admiration convulsive, je le suis plus encore peut-être de ce dénigrement systématique qui se fait un supplice de ses plus agréables souvenirs. Parce qu'on a entendu *Duprez* et *Lavasseur* faut-il se condamner à n'entendre plus ni ténors ni basses ? Non, et . . . ma foi quand le rossignol ne chante pas, vive le grillon !

J'aurais encore des choses admirables, je vous jure, à vous dire et sur ce sujet et sur l'orchestre, et sur l'importance d'un théâtre à la Nouvelle Orléans, mais ce sera pour une autre fois; d'ailleurs,

"Le secret d'ennuyer est celui de tout dire."

UN IMPARTIAL.

THAYER & CUSHING,
Négociants-Commissionnaires et Expéditeurs,
No 30, rue Gravier.

MM. Isaac Bridge & Co. } Nouvelle-Orléans.
M. John A. Merle. }
MM. Josiah Mory & Sons, } New-York.
M. Peter Edes. }
M. John J. Fisk, } Boston.
Le Caissier de la Banque de la Bourse. }
M. Ch. W. Cartwright, } New Bedford.
M. Thos. Tarbell, }
MM. Bates & Co. } Nantucket.
MM. Cartwright & Thayer, }
MM. David Reeves & Co. } Edgartown.
MM. French & Coffin. }
M. James Athean. }
4 déc

BANQUE DE CARROLLTON.
Nlle-Orléans, 3 Décembre 1840.

AVIS est donné aux actionnaires qu'une élection des Directeurs pour servir l'année courante aura lieu lundi le 4 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. au local de la Banque.

4 déc—21 JOHN NICHOLSON, Caissier.

COMMERCIAL.

MARCHE MONETAIRE.
Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1840.

Espèces			
Billets de Banque des E.U.	de pair	à 1 p.	
Notes de la Trésorerie.....	2	3	do.
Souverains.....	84	84	
Doublons Espagnols.....	15	16	
do Mexicains.....	15	16	
Américain.....	3	3	pour cent prime.

REVUE DU MARCHE.
Nouvelle Orléans, 4 décembre 1840.

COTON.—Arrivé depuis le 1er courant, Louisiane et Mississipi 12490 balles; Tennessee et North Alabama 1945; Arkansas 220; du 1de 143, en tout 14801 balles; ce qui élève les arrivages depuis le 1er octo re à 190401 balles contre 190002 qu'ils étaient l'an dernier à la même époque. Il a été expédié dans la même espace de temps à Liverpool 16550 ac Hâvre 3442, à Gladcow 1400, à Boston 2810, à Baltimore 271; à la Havane 344; en tout 24467 balles, ce qui diminue le stock de 9778 balles, et le laisse à 99831 balles.

ETAT DU COTON.

1840. 1 Oct. Stock en mains,		90730
Reçu les trois derniers jours	14801	
Précédemment,	175716	190607.
		281185
Exporté pendant les 3 derniers jours	24467	
Precedemment,	94837	119304
Stock en main		99831

Le marché de coton s'est ouvert mercredi matin avec de bonnes demandes, et près de 50 b. ont été vendues ce jour, le cours en plein. Nous avons reçu hier les nouvelles apportées d'Europe à New-York par le Great Western. L'effet de ces avis a été d'arrêter pour le moment les opérations, et 700 balles seulement ont changé de mains ce jour là aux prix du cours. On croyait que le marché s'ouvrirait ce matin à une légère baisse, mais au contraire, quelque, quelques acheteurs ont pris près de de 3000 balles aux plus haut prix, et nous observons une hausse de ¼ @ ⅛ qui a été obtenue sur quelques parties. Nous conservons cependant nos côtes, les prix qui ont été payés ayant été trop irréguliers pour que nous fassions aucun changement.

Les ventes de la semaine s'élèvent a 7500 balles et celles des 3 derniers jours à 8500. Nous signalons parmi ces dernières : Louisiane et Mississipi 215 balles à 8½; 106 à 8¾; 48 a 9; 53 a 9⅛; 112 a 9⅞; 106; 160 a 10; 52 a 10⅛; 94 a 10½; 45 a 10¾; 165 a 10⅞; 132 10½; 28 a 9⅝; 300 a —; 67 a 9⅞; 1650 a —; 535 a —; 301 a 9⅛; 633 a ——; 67 a 8; 560 a 9⅛; 60 a 9⅜; 112 a 9⅝; 57 a 9⅞; 16, 21 a 10; 406 a 9; 233 a 9⅛; 13 a .0; 47 a 8; 16; 21 a 8½; 29 a 8; 35 a 8½; 44 a 9; 35 a 8; 42 a 8; 60 a 8½; 72 a 7⅞; 149 a 9; 101 a 8½; 666 a 8½; et 400 des districts de l'Ouest a 8.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondant à celle du Hâvre.

Louisiane et Mississipi.		
Ordinaire et bas, de	7 3-8 à	7 3-4
Ordinaire,	8 1-4 à	8 1-2
Bon ordinaire,	8 3-4 à	9
Bon ordinaire et petit courant,	9 1-4	
Petit courant et courant,	10 1-4 à	10 3-4
Bon courant	11 1-2	

TABAC.—Il continue à y avoir de bonnes demandes pour cet article, et les quan t és qui arrivent sont vendues aussitôt qu'inspectées à des prix à la hausse, quoique non en proportion, que nous conservons, soient les prix du cours. Les ventes depuis vendredi s'élèvent à 114 boucatsitems à 1¼; 8 boucauts de fabrique et à de qualité de choix supérieure à 11 cents. Nous citons les lots supérieurs à 8¾ et 9; 8½ à 8¾; et 7¾ pour X. 3me. de qualité; les communs 3½; 6¼ et 6¾. Beaux lots 4, 6¾ et 9½; lots fins 4¼ à 4¾; et 9½; lots de choix 8½, 8¾, 7¾ et 9¼ @ 10. Arrivé depuis le 1er courant 190 boucauts; expédié dans le même espace de temps 190.

ETAT DU TABAC.

Oct. 10 1840. Stock en main	hds.	2210
Reçu pendant les 3 derniers jours	19	
Précédemment,	1730	1749
		3959
Expédié pendant les 3 derniers jours	190	
Précédemment,	2166	2356
Stock en main,		3603

SUCRE.—Les ventes depuis la dernière revue se sont élevées à environ 600 boucauts, à des prix un peu en faveur des vendeurs, mais qui ne s'écartent pas assez de nos côtes pour les changer. Nous citons de 4 ¼ à 6 cents pour qualités extrêmes. Il est maintenant positif que les derniers froids ont fait beaucoup de mal aux cannes. Nous ne connaissons aucunes transactions sur les habitations.

MELASSES.—Il n'y a pas beaucoup de demandes pour cet article ; les prix cependant se maintiennent à nos premières côtes de 23 cents. Il ne s'est pas fait de ventes sur les habitations dans ces derniers jours.

FARINE.—Le marché de farine s'est ouvert avec de bonnes demandes, mercredi, et quelques ventes considérables de farine superfine se sont effectuées à 4 87½. Les achateurs pour le marché de la Havane ont été les principaux opérateurs. Le mauvais temps d'hier a nui aux transactions et quelques ventes insignifiantes seulement ont eu lieu aux prix de la semaine précédente. Les arrivages ayant été considérables ces jours derniers et plusieurs acheteurs pour l'exportation s'étant retirés du marché, le marché s'est ouvert en outre à une légère baisse, et les détenteurs consentaient généralement à accepter $4 75, prix auquel plusieurs lots ont changé de main; et le marché clôture fermé à ce prix.

PORC.—Les arrivages ont été considérables et les détenteurs ont paru fort disposés à réaliser à nos côtes qui ne sont cependant pas facilement obtenues pour des lots un peu importants. Nous mentionnons quelques ventes de mess à $ 6 ; prime à $14; M. O. à $15; P. O. à 12. Le marché a une tendance à la baisse.

BŒUF.—Le stock augmente rapidement ; nous citons le mess à $13 et 13 50; en 1-2 barils, 7 50 à 8; prime, 8 50 à 9.

GRAISSE.—Les ventes de graisse nouvelle de choix se font facilement à 10 cents.

WHISKEY.—Les demandes de cet article ont considérablement diminué pendant ces derniers jours, et nos côtes de 23 cents pour le whiskey rectifié sur la levee ont été soutenues avec peine. Les arrivages ont été considérables et le stock en vente l'est aussi. Nous mentionnons de petites ventes des magasins à 24 cents et à 23 cents pour le whiskey commun.

CAFE.—Il y a de bonnes demandes pour le commerce de la ville; le Rio obtient aisément 11 1-2, et le Havane prime de 12½ à 13 cents suivant qualité.

CHANGE.—Les traites sterling valent de 8 à 8 1-4 pour 0/0 de prime, pour les meilleures signatures. Sur France de 5f. 19 1-2 à 5 f. 19.

Change sur place.

Traites sur l'Angleterre 8 à 9 pour 0/0 de prime.
France 5f 15 1/2 à 15.
New York 60 jours 1/2 à 3/4 0/0 d'escompte
do 30 do 3/4 0/0 de prime
do 3 do 1 à 1 1/4 do. do.
Philadelphie 60 jours 2 0/0. d'escompte.
do 3 do 1/2 do. do.
Boston 60 jours 1/2 pour 0/0 d'escompte.

FRET.—Le fret n'a pas varié; nous observons cependant qu'il est calme; il ne s'est fait que peu d'engagements depuis notre dernière revue.

FRET.

Coton pour Liverpool	9/16 d à 5/8
De do Hâvre,	1 1/2
De do New York,	1 1/2 par balle.
Do de Boston,	3/4 à 2/4
Tabac pour Cowes,	60 s
Do do Londres directement,	50 s
Do do New York,	5 00 à 5 50
Do do Boston,	5 50 à —
Do do Philadelphie,	00 à 00

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Prentice. Hopkins, Liverpool, 8 & J P Whitney
Loo Choo, Whippen, Liverpool, 8 & J P Whitney
Barque Danis. Webster, Matanzas, Boston, Norcross & co
Brick Julio, Pujol, Havane, J Robert & co
Montague, Harvey, Philadelphie,
Simmons & Dewey
Julia & Henry, Bartlett, New York, G Bedford & Beck
Gbel. Judge Hitchcock, Hathaway, Mobile, J. H. Ashbridge

ARRIVES.

Bateau de remorque Post Boy, Kinney, de la Pointe Mc Call.
Brick Pallas, Blanchard, de St. Marks, sur lest, au capit.
Gbel. Hudson, Biffi, de Falmouth, Jam, 26 nov., sur lest, au capit.
Gbel. Anders, Sibbee, de la Mobile.
Gbel. Kite, Martin, de la Havane, 28 nov. à J W Zacharie & co.
Steamer Invincible, Walworth, de Natchez.
" Jean d'Arc, Wright, de Mayerville.
" Brian Boroihme, Smoker, de Shreeveport.
" Farragon, Bowman, de Louisville.
" Walter Wilch, Wright, des Natchitoches.
" Hannibal, Bradish, de Shreeveport.
" Leander, Murphy, de St. Louis.
" Fureaux, Glein, de St. Louis.
" Gen. Marion, Wheeler, de Lafourche.
" Scioto Valley, Clare, de Portsmouth, Ohio.
" Patrick Henry, Hardwick, de Thibodeaux.
" Vicksburg, Grice, de Milliken's Bend.

EN RIVIERE MONTANT.

Brick William, ——, de St. Marks.
Gbel. Herald, —— do.
" Boline, Miner, de Key West.
Sloop Algerine, Lindner, de la Mobile.

MEMORANDA.

A Falmouth, Jn., Brick Caribou, Halsey, partant le 27 nov. pour la N. Orleans.

AUX HABITANTS DE LA 3ème MUNICIPALITE.

UNE assemblée des habitans de la 3ème Municipalité est convoquée pour aujourd'hui Samedi, 5 décembre, à 3 ½ heures de l'après-midi, sous la Halle du Fort, pour s'occuper d'affaires importantes.

By order, JOHN MAGEE, Président.
F. PERRET, Secrétaire.

☞ LES consignataires par le navire Créole, capitaine Dillingham, venu de Bordeaux, sont priés de prendre leurs permis en la Douane et de vouloir recevoir leurs marchandises. Le navire est en déchargement en face de l'Hôtel de la Monnaie.

6 déc F. PERRET.

SUCCESSION de Jean Jacques Mercier.—Vente par la Régister des Testamens, aujourd'hui à sept heures 1841, à une heure P. M à la Bourse de Citoyens St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Premiers, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Jacques Mercier, décédé, la propriété connue sous le nom de

UNE lot de terre situé sur la rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville, ayant vingt-et un pieds de face à la rue de la Vieille-Levée, sur cent soixante et douze pieds de profondeur (mesure française) ensemble avec la maison à quatre étages et en briques et autres améliorations qui existent sur ledit lot de terre, et avec toutes et ses sections de la Banque des Citoyens.

Conditions de la vente—Un, deux, et trois ans de crédit pour billets endossés à la satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an en cas de non paiement des dits billets à échéance, sans pour cela autoriser l'acquereur à en retarder le paiement, et les hâtisses qui existent sur la dite propriété de vont être assurées par l'acquereur et pour le benéfice des vendeurs, jusqu'à paiement de la moitié du prix d'adjudication conformément aux termes et conditions ci-dessus spécifiés.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.

L'acte de vente aux frais de l'acquereur pardevant O. De Armas, notaire public. 4 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Ville et Ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge.—No 13874.—Edmond V. Wilts contre ses Créanciers.—La cession des biens étant accordée par la cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable aura lieu dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, à 10 heures du matin, pour y prendre en considération les affaires du dit insolvable, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Extrait des minutes.

N Orléans, 4 décembre 1840.
ARM. FITOT, greffier.
5 déc—$ amlq

COURSE DE CHEVAUX, ENTRE JOCKEYS DE LA MESURE.

Il y aura Course de Chevaux entre Jockeys de la Mesure, le Dimanche 6 courant, à 2 heures P. M. Les Jockeys de la Mesure sont invités à monter leurs chevaux. Les Jockeys de la Mesure devront courir deux milles.

Premier Jour—Course de Chevaux entre Jockeys de la Mesure, pour $100, deux milles.

Deuxième Jour—Course de Chevaux entre Jockeys de la Mesure, pour $200, trois milles.

Troisième Jour—Course du Club des Jockeys $400—course de deux milles. Les chevaux devront avoir 4 ans et plus et porter le poids en proportion.

Quatrième Jour—Course du Club des Jockeys $100—Course de quatre milles.

Cinquième Jour—Course du Club des Jockeys $100—Course d'un mille; les 3 meilleurs gagnent.

6 déc—4 PETER CENAS.

TROISIEME MUNICIPALITE.
AVIS.

L'OUVERTURE de la nouvelle halle connue sous le nom de "Halle du Fort" dans la 3ème municipalité, doit aussi avoir lieu Lundi prochain, 7 du courant, les fermiers et autres marchands qui en sont adressés au bureau du recorder pour y obtenir des tables &c. sont prévenus d'avoir à s'adresser à Mr. Stanislas Berly, Commissaire de la dite marché, pour connaître le numéro des tables qui leur ont été assignées.

Par ordre,
J. B. S. ST. AMAND,
Secrétaire du Conseil.

N. B. L'article qui a paru dans le Courrier d'hier, et portant ma signature, relativement à l'ouverture du marché qui y est mentionné, n'est nullement dû à moi qui n'ai exposé absolument rien. Il paraîtrait qu'il a été totalement altéré, à l'exception de la date au jour de l'ouverture du dit marché.

6 déc—1 J. B. S. St. A.

OR DEMANDE.—Un homme capable de vendre du pain de boucher demandée, et près de 50 ft. ont été vendues ce jour, le cours en plein. Nous avons reçu hier les nouvelles apportées d'Europe à New-York par le Great Western. L'effet de ces avis a été d'arrêter pour le moment les opérations, et 700 balles seulement ont changé de mains ce jour là aux prix du cours. On croyait que le marché s'ouvrirait ce matin à une légère baisse, mais au contraire, quelque, quelques acheteurs ont pris près de de 3000 balles aux plus haut prix, et nous observons une hausse de ¼ @ ⅛ qui a été obtenue sur quelques parties. Nous conservons cependant nos côtes, les prix qui ont été payés ayant été trop irréguliers pour que nous fassions aucun changement.

Les ventes de la semaine s'élèvent a 7500 balles et celles des 3 derniers jours à 8500. Nous signalons parmi ces dernières : Louisiane et Mississipi 215 balles à 8½; 106 à 8¾; 48 a 9; 53 a 9⅛; 112 a 9⅞; 106; 160 a 10; 52 a 10⅛; 94 a 10½; 45 a 10¾; 165 a 10⅞; 132 10½; 28 a 9⅝; 300 a —; 67 a 9⅞; 1650 a —; 535 a —; 301 a 9⅛; 633 a ——; 67 a 8; 560 a 9⅛; 60 a 9⅜; 112 a 9⅝; 57 a 9⅞; 16, 21 a 10; 406 a 9; 233 a 9⅛; 13 a .0; 47 a 8; 16; 21 a 8½; 29 a 8; 35 a 8½; 44 a 9; 35 a 8; 42 a 8; 60 a 8½; 72 a 7⅞; 149 a 9; 101 a 8½; 666 a 8½; et 400 des districts de l'Ouest a 8.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondant à celle du Hâvre.

Louisiane et Mississipi.		
Ordinaire et bas, de	7 3-8 à	7 3-4
Ordinaire,	8 1-4 à	8 1-2
Bon ordinaire,